

Taxe d'accise—Loi

Et aujourd'hui, je les vois rire ici, à la Chambre, alors que c'est cela la réalité du débat. C'est sérieux, monsieur le Président. Et cette taxe de 10 p. 100 affecte les familles pauvres, pas seulement les riches. Je comprends que les riches députés conservateurs, les millionnaires, ils s'en foutent de cela. Ils ont tous leurs «business» qui leur permet de passer cela en dessous de l'impôt ainsi que de faire réduire leurs impôts et faire payer les contribuables là-dessus.

Monsieur le Président, chacun d'entre nous représente un pourcentage de familles pauvres et à moyen ou faible revenu. Et lorsqu'on parle de la taxe de 10 p. 100 sur la pharmacie familiale, il faut se rappeler que ce sont probablement de jeunes couples qui débutent en ménage. Ce sont des jeunes couples qui n'ont pas l'expérience, qui n'ont pas le degré d'emploi aussi élevé. Ils débutent dans la vie, et de telles taxes, et la désindexation des allocations familiales, les modifications au niveau du crédit d'impôt-enfant la désindexation du crédit d'impôt-enfant, tout cela fait qu'on décourage les jeunes couples à élever une famille.

Ce sont les conséquences de gestes irréfléchis et je l'ai mentionné tantôt, cela a été la proposition du vice-premier ministre (M. Nielsen). Tout ce gouvernement est entre les mains de ce vice-premier ministre. Les prochaines recommandations qui proviendront du groupe de travail auront la même philosophie que celle qu'il a eu au sujet de la taxe sur les médicaments.

Est-il pensable, monsieur le Président, qu'un être humain, que quelqu'un qui est élu et censé représenter une population, et qui tente de nous faire croire—et d'avoir les députés conservateurs qui ont embarqué dans cette galère—que la justice sociale qui existait avant le 4 septembre dernier, que les raisons sociales qui existaient pour mettre tous les médicaments exempts de cette taxe: 5,000 médicaments, qui depuis le 1^{er} juillet, cadeau de la fête du Canada par le premier ministre, sont taxés? Les raisons sociales qui existaient au temps du gouvernement libéral, au temps du gouvernement conservateur de M. Clark (Yellowhead), qui ont existé au temps du gouvernement conservateur de M. Diefenbaker, je devrais dire de ces deux-là «honorables», monsieur le Président, aujourd'hui, n'existent pas.

Monsieur le Président, on pourrait parler longtemps de tous les dossiers concernant la taxe des médicaments. J'ose espérer que certains députés conservateurs, je ne demande pas l'effort à la très grande majorité, je sais qu'ils ont une mission et ils ont le droit, ils ont décidé de venir ici pour défendre les riches. Cela, c'est chacun son choix, ce sera à la population de décider cela. Mais je crois sincèrement qu'il y a quand même la majorité des députés conservateurs qui n'ont pas cette philosophie. Et je crois sincèrement que les députés conservateurs, avant de s'embarquer pour perdre la face comme ils l'ont perdue dans le débat sur les pensions de sécurité de la vieillesse pour les personnes âgées, rappelez-vous, les députés conservateurs, quels étaient vos discours avant que votre premier ministre ne recule. Rappelez-vous, messieurs les députés, madame du parti progressiste conservateur, ce que vous disiez, ce que votre population, les personnes âgées acceptent. Rappelez-vous quel air vous aviez lorsque le premier ministre a été obligé de reculer, lorsque M^{me} Denis est venue ici lui parler à Charlie Brown, monsieur le Président. Et rappelez-vous les discours que vous prononcez présentement, quand la popula-

tion découvrira l'hypocrisie dans ce projet de loi, que le gouvernement utilise la maladie de nos citoyens et citoyennes, dans chacune de nos circonscriptions, monsieur le Président. Quand les gens réaliseront le geste que vous avez posé, monsieur le Président, les sondages, vous dégringolerez, vous ne serez plus là car les gens auront réalisé ce que chacun d'entre vous a fait dans ce domaine-là.

Monsieur le Président, je termine là-dessus. Malheureusement, je voulais parler de la taxe sur l'essence, contrairement aux promesses du parti progressiste conservateur, contrairement au député de Duvernay (M. Della Noce), cela aussi va avoir des conséquences pour les familles pauvres.

Monsieur le Président, je termine en suppliant tous les députés d'oublier la partisanerie politique, de relire le projet de loi, le discours du Budget et les avis du ministère du Revenu national pour qu'on apporte des modifications et qu'on laisse tranquilles les gens qui souffrent de maladies, on ne doit pas les utiliser, on doit les défendre plutôt que de récupérer de l'argent sur leur dos.

Le président suppléant (M. Paproski): Questions et commentaires. L'honorable député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) a la parole.

M. Nystrom: Monsieur le Président, j'ai la question suivante à poser au député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart). Il a prononcé un bon discours à la Chambre et a mentionné beaucoup de choses régressives dans le projet de loi. Et je suis d'accord avec lui. Mais je voudrais lui poser la question suivante: Est-ce que le député est d'accord sur le fait que le gouvernement d'en face, le gouvernement du parti progressiste conservateur, est presque aussi réactionnaire et régressif que l'ancien gouvernement libéral?

M. Malépart: Monsieur le Président, depuis que je suis député ici, je n'ai jamais répondu à un député du Nouveau parti démocratique, à un faux socialiste, monsieur le Président.

Je vais rappeler à mon honorable ami qu'avant d'être député à Ottawa, j'étais député à Québec et qu'il y avait six députés péquistes qui faisaient comme le Nouveau parti démocratique, qui devaient sauver tout le monde. La journée où ils ont pris le pouvoir, c'est le gouvernement qui a le plus attaqué les pauvres. C'était le premier gouvernement de l'histoire du Québec, le gouvernement du Parti québécois, qui dans l'opposition était malhonnête comme le Nouveau parti démocratique semble vouloir le faire, et qui a désindexé, un peu à l'image du parti progressiste conservateur, les allocations de bien-être social pour réduire l'augmentation des allocations de bien-être social par rapport aux augmentations des allocations familiales.

Monsieur le Président, c'étaient les députés du Parti québécois qui ont décidé que les jeunes de moins de 30 ans recevraient moins d'aide sociale que ceux de plus de 30 ans. Et j'ose espérer, monsieur le Président, j'ai encore espoir, et je termine là-dessus, que les députés du Nouveau parti démocratique ne seront pas à l'image des députés du Parti québécois.

Le président suppléant (M. Paproski): L'honorable député de Montréal-Sainte-Marie a toujours sept minutes de questions et commentaires.

Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)